

Bilan de prévention

Programme de formation à destination des médecins, sage-femmes, pharmaciens, infirmiers

Formation de 2 demi-journées (7h)

Contexte

Cette formation de 7 heures vous donne les clés pour devenir effecteur du bilan de prévention et être rémunéré pour cet acte.

Elle vous permet de maîtriser les trois étapes du bilan de prévention afin de l'intégrer efficacement dans votre pratique. Vous apprendrez à repérer les risques individuels, prioriser les actions de prévention et élaborer un plan personnalisé de prévention (PPP), tout en perfectionnant votre communication motivationnelle et votre posture partenariale.

Enfin, vous sécuriserez votre pratique par une meilleure connaissance des recommandations, des aspects réglementaires et des modalités de facturation.

Objectifs

- Comprendre les objectifs du bilan de prévention
- Définir la population concernée par les bilans de prévention
- Identifier les thématiques du bilan de prévention associées aux risques individuels
- Adapter les conseils et recommandations pour accompagner les patients dans la prévention
- Intégrer les 3 étapes du bilan de prévention, dont le plan de prévention personnalisé dans le déroulé du bilan (amont, RDV, aval)
- Sélectionner les différents outils par tranches d'âges
- Identifier les professionnels habilités et réaliser les démarches d'enregistrement en tant qu'effecteur
- Appliquer les règles de facturation

Prérequis

Professionnels de santé diplômés.

Compétences visées

Réaliser un bilan de prévention conforme au cadre réglementaire, en identifiant les risques individuels du patient, en priorisant les axes de prévention et en élaborant un plan personnalisé de prévention adapté à l'âge, aux besoins et au contexte de vie de la personne.

Contenu du programme

Matin (3 heures)

Plan Priorité prévention, contexte épidémiologique, définitions

Objectifs du bilan de prévention :

Temps dédié et cadré, bénéfices pour le patient, rôle infirmier

Population éligible et âges clés : 18–25 ans, 45–50 ans, 60–65 ans, 70–75 ans

Thématiques du bilan de prévention et repérage des risques individuels

- Habitudes de vie, antécédents, facteurs de risque, dépistages, vaccinations, santé mentale et sociale

Prévention de la perte d'autonomie : repérage, ICOPE

Facteurs de risque, de protection et freins rencontrés

Posture professionnelle et accompagnement du patient : patient acteur, auto-efficacité, empowerment

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Après-midi (4 heures)

Déroulé du bilan

3 étapes de l'examen de santé

Entretien motivationnel

Conseils et recommandations, parcours de soins et orientation

Outils : documents utiles

Se déclarer effecteur et facturer

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec analyse complète de 3 situations jusqu'à l'élaboration du PPP
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses.
- Méthodes démonstratives.
- Méthode expositive avec diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel, avec une documentation scientifique et référencée.
- Méthode d'évaluation avec prétest, questionnaire de satisfaction, débriefing ...